

An nou kase chenn koripsyon an

Communiqué de presse

RNDDH

CONHANE

POHDH

CARDH

CE-JILAP

CRESFED

CEDH

SKL

**Collectif 4
Décembre**

Les organisations signataires de la présente remercient vivement les représentants d'institutions et d'organisations, les personnalités publiques, les médias, et les directeurs d'opinion ayant pris part à la séance d'informations et d'échanges de ce 14 Mars 2018, relative aux rapports des Commissions sénatoriales sur la gestion des fonds PétroCaribe et sur le phénomène de la corruption.

Cette activité a permis de :

1. Donner l'occasion aux représentants des Commissions sénatoriales de partager avec le grand public le contenu des rapports sur la gestion des fonds PétroCaribe ;
2. Rendre disponible, pour les citoyens et citoyennes, des éléments de plaidoyer et des arguments solides pour la bataille juridique qui s'annonce ;
3. Aider à la formation de l'opinion publique pour une prise de conscience générale sur la corruption en Haïti.

A l'analyse des rapports de gestion des fonds Pétro Caribe, de graves défaillances de management public sont constatées :

- **Premièrement, des irrégularités dans la gouvernance publique.** En effet, les principes reconnus de bonne gouvernance tels : **reddition de comptes, transparence, efficacité et efficience** de dépenses des finances publiques n'ont pas été respectés. Ce qui sous-entend non-respect du bien commun et la non prise en compte de l'intérêt général de la population haïtienne, par les ordonnateurs publics. Telle situation oblige les tribunaux haïtiens à enquêter et faire toute la lumière sur les manquements, les défaillances de ce système de gestion et de condamner ceux et celles qui y sont mêlés ;
- **Deuxièmement, l'absence d'impact des fonds PétroCaribe sur l'économie haïtienne.** Tous les observateurs sont unanimes à reconnaître que les investissements des fonds PétroCaribe pourraient avoir des incidences positives sur l'économie du pays. Les fonds pourraient favoriser une croissance économique durable dans le pays si nos dirigeants l'avaient investi dans les structures productives au lieu de faire des investissements en de petits projets qui n'améliorent pas les conditions de vie de la population et ne soutiennent pas d'activité économique rentable. Les décideurs devront répondre de leurs choix ;

- **Troisièmement, les méfaits de la corruption.** L'ampleur du gaspillage et de la dilapidation des fonds PétroCaribe est carrément insoutenable au plan éthique et moral en considérant le niveau de précarité et de pauvreté de la majorité du peuple haïtien. Faut-il admettre que toute atteinte au bien commun, tout détournement des finances publiques soit sévèrement puni par la loi. Il y a lieu de relever la dignité humaine et la dignité nationale bafouée dans le mode de gestion des fonds PétroCaribe, car c'est au peuple qu'on demande de rembourser les prêts consentis par le Venezuela.

Il y a lieu d'établir les perspectives judiciaires du dossier PétroCaribe. Au regard du choc provoqué par les rapports en question dans l'opinion publique en Haïti et à l'étranger et en considérant que seule la justice peut blanchir ou condamner les personnes qui y sont indexées, il y a lieu d'encourager que les enquêtes et poursuites judiciaires soient sérieusement engagées, par les tribunaux saisis du dossier. Le peuple haïtien doit savoir ce qui a été fait de cet argent. En l'absence des poursuites judiciaires, le peuple haïtien devra contester publiquement le remboursement de ce prêt.

Représentants des institutions étatiques, représentants du Corps diplomatique, responsables des institutions financières internationales, responsables d'organisations de la société civile, directeurs et directrices d'opinion, journalistes haïtiens et étrangers, citoyens et citoyennes, partez avec les informations reçues aujourd'hui, diffusez-les le plus largement possible et donnez au peuple haïtien le droit de se prononcer et de décider de son avenir.

Port-au-Prince, le 14 Mars 2018

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH)

Centre Œcuménique des Droits Humains (CEDH)

Centre de Recherche et de Formation Économique et Sociale pour le Développement (CRESFED)

Collectif 4 décembre

Commission Episcopale Justice et Paix (CE-JILAP)

Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques (CONHANE)

Plateforme des Organisations Haïtiennes de défense des Droits Humains (POHDH)

Réseau national de défense des Droits Humains (RNDDH)

Sant Karl Lévesque (SKL)